

Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
Canton électoral ANDERLECHT
Bureau principal de canton

ELECTIONS LEGISLATIVES FEDERALES DU 13 JUIN 2010.

**Procès-verbal des opérations de dépouillement
en cas de vote automatisé**

I. Constitution et composition du bureau

Le bureau principal de canton réuni le 13/06/2010 à 15:00 dans un local situé à ... ANDERLECHT / ANDERLECHT, est composé comme suit :(1)

Mevr. Buyse Hilde , Président ;
M. Schoonjans Jean-Paul , Assesseur ;
M. Mertens Gustave , Assesseur ;
M. Walraevens Eric , Assesseur ;
Mevr. Ruth Joëlle , Assesseur ;
Mme Leffler Constance , Assesseur ;
Mme Remy Joëlle , Assesseur ;
M. Hoyez Daniel , Assesseur ;
M. Turck Christophe , Assesseur ;
M. Lanckmans Serge , Secrétaire ;

Ont siégé comme témoins: (2)

Pour la liste 1 : Bracke Frank
1 : de Roover Raymond
4 : Temmerman Sophie
4 : Bruseel Ann
5 : Gabele Laurent
5 : Sansino Clairette
6 : Gailly Jeannine
6 : Pypens René
8 : Debauwe Evelyne
8 : Ndongo Diop
9 : D'Exelle Kristof
9 : Cackebeke Carine
10 : Comer Bieke
11 : Vanlouwe Karl
12 : Debry Philippe
13 : Demol Pierre

Le bureau s'est constitué immédiatement et les membres ont aussitôt prêté le serment prévu à l'article 104 du Code électoral(2). Les témoins ont été installés au fur et à mesure de leur arrivée et ils ont prêté le serment prescrit.

OBSERVATIONS :

(1)- En cas d'empêchement ou d'absence du Président ou d'un assesseur, le bureau se complète lui-même et la voix du membre le plus âgé est prépondérante.

- Si le secrétaire fait défaut ou s'il a dû assumer les fonctions d'assesseur, un des assesseurs exerce les fonctions de secrétaire. Le cas échéant, ces faits sont relatés sous la rubrique « Observations ».

- Les noms et les prénoms sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M.).

- Le procès-verbal et les annexes sont indissociables.

(2)- Si plusieurs témoins se sont présentés pour une même liste et s'il a fallu procéder à un tirage au sort, il y a lieu de le signaler sous la rubrique "Observations".

- La formule du serment pour les membres du bureau est:

«Je jure de recenser fidèlement les suffrages et de garder le secret des votes».

Pour les témoins et le secrétaire, cette formule est:

«Je jure de garder le secret des votes».

Le serment est prêté par les assesseurs, le secrétaire et les témoins entre les mains du président, et par celui-ci en présence du bureau constitué.

Le Président, l'assesseur ou le secrétaire, nommé au cours des opérations en remplacement d'un membre empêché, prête ledit serment avant d'entrer en fonction. Il en est fait mention au procès-verbal.

II. Réception des disquettes de vote et totalisation des voix

Toutes les disquettes ont été reçues entre 15:30 et 19:30 .

Le bureau a constaté que les disquettes provenant des bureaux de vote étaient régulièrement scellées avant leur réception et avant leur enregistrement, tout comme les enveloppes qui les accompagnaient ; sous réserve des observations mentionnées ci-dessous :

OBSERVATIONS :

Le bureau procède ensuite à la totalisation des votes pour la Chambre et le Sénat (4) (5). Lorsque les résultats de tous les bureaux de vote ont été enregistrés, le président du bureau principal procède à l'impression du procès-verbal ainsi que des tableaux de recensement des votes et de l'état récapitulatif (cf. annexes 1 et 2). Le chiffre électoral de chaque liste est également ajouté (6), ainsi que, pour chaque candidat (titulaires et suppléants) de chaque liste, le total des votes nominatifs obtenus.

Le résultat du dépouillement s'établit comme il est indiqué aux tableaux ci-annexés.

=> Communication des résultats par voie digitale.

Le président du bureau principal de canton ou la personne qu'il a désignée à cette fin communique, sans délai et en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité:

- a. le total des bulletins déposés, le total des bulletins blancs et nuls et le total des votes valables;
- b. le chiffre électoral de chacune des listes;
- c. les suffrages nominatifs obtenus par chaque candidat titulaire ou suppléant.

au Ministre de l'Intérieur

=> Transmission du procès-verbal et du tableau récapitulatif.

Le président du bureau principal de canton assure l'envoi sans délai et en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité, du procès-verbal de son bureau reprenant le tableau récapitulatif:

- a. au Président du bureau principal de la circonscription électorale et au Ministre de l'Intérieur en ce qui concerne l'élection de la Chambre;
- b. au président du bureau principal de province et au Ministre de l'Intérieur pour ce qui concerne l'élection du Sénat:

Une version papier du procès-verbal, dressé en deux exemplaires, et les tableaux de recensement signés par le Président du bureau principal de canton, les membres du bureau et les témoins, sont placés sous enveloppes scellées dont la suscription indique le contenu.

Le Président du bureau principal de canton transmet lesdites enveloppes scellées de couleur blanche et rose respectivement par la voie la plus rapide au Président du bureau principal de la circonscription électorale en ce qui concerne l'élection de la Chambre et au Président du bureau principal de province en ce qui concerne l'élection du Sénat, qui en donnent chacun récépissé.

Le public est autorisé à pénétrer dans la salle où siège le bureau et le Président proclame les résultats constatés.

Fait à ANDERLECHT, le 13/06/2010.

Le Secrétaire,

Les assesseurs,

Les témoins,

Le Président,

P.S. : LE PRESIDENT DU BUREAU PRINCIPAL DE CANTON NE DOIT PAS OUBLIER, LE LUNDI SUIVANT L'ELECTION, DE REMETTRE AU RECEVEUR DES POSTES DU CHEF-LIEU DE CANTON LES LISTES POUR LE PAIEMENT DES JETONS DE PRESENCE DE TOUS LES BUREAUX ELECTORAUX DE SON CANTON. POUR EVITER TOUT RETARD DANS LE PAIEMENT DES JETONS DE PRESENCE, PRENEZ LES ACCORDS NECESSAIRES AVEC LE RECEVEUR DES POSTES AVANT LES ELECTIONS.

-
- (4) La proclamation par le Président du bureau principal de canton de résultats partiels obtenus par les listes peut intervenir après l'enregistrement d'au moins 10 bureaux et par la suite de 10 bureaux de vote supplémentaires et ainsi de suite jusqu'à l'enregistrement de tous les bureaux de vote.
- (5) Dans les cantons de la circonscription de BRUXELLES-HAL-VILVORDE le bureau doit dresser l'état récapitulatif pour le Sénat en double : un exemplaire où sont mentionnés les résultats destinés au collège électoral français et un second exemplaire où sont mentionnés les résultats destinés au collège électoral néerlandais (Art. 156, § 2 CE).
Dans les cantons électoraux de l'arrondissement administratif de BRUXELLES-CAPITALE de cette circonscription, l'exemplaire de l'état destiné au collège électoral français est dressé en français et l'exemplaire de l'état destiné au collège néerlandais est dressé en néerlandais. Dans les cantons électoraux de l'arrondissement de HAL-VILVORDE de cette circonscription, les deux exemplaires précités sont dressés exclusivement en néerlandais.
- Vu que dans les cantons de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il est impossible de déterminer à quel collège électoral appartiennent les cartes avec des votes blancs ou déclarés nuls, celles-ci doivent être globalisées au niveau de l'ensemble du canton et leur nombre est à indiquer sur une feuille distincte (voir la dernière page de l'annexe 2).
- (6) Le chiffre électoral de chaque liste est constitué par l'addition des cartes magnétiques contenant un vote valable en tête de cette liste ou en faveur d'un ou plusieurs candidats (titulaires et/ou suppléants) de cette liste.

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 2 - VIVANT

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	124
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	68
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	25
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	44

CHIFFRE ELECTORAL:	261
--------------------	-----

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. MARTINY Robert	47
2. CLOSSET Jeanne	25
3. DOSOGNE Aurore	30

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 2)

1. CLOSSET Jeanne	28
2. MARTINY Robert	12
3. RICHARD Nicolas	10
4. DOSOGNE Aurore	16
5. MATHY Cindy	17
6. RENOUPREZ Emmanuel	15

Check sum : 70907

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 5 - PS

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	5756
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	9259
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	1801
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	892

CHIFFRE ELECTORAL:	17708
--------------------	-------

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. MAGNETTE Paul	3675
2. ARENA Marie	1809
3. MOUREAUX Philippe	3267
4. BOUSETTA Hassan	1714
5. WINCKEL Fabienne	483
6. DENIS Jean-Pierre	448
7. MARLIERE Gisèle	386
8. DEMAL Gregory	424
9. SAIDI Fatiha	2199
10. BAYENET Benoit	288
11. FISZMAN Julie	393
12. JEANMART Françoise	386
13. CLOSE Philippe	488
14. SCHRAUBEN Sandra	349
15. DEMEYER Willy	561

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 5)

1. MAHOUX Philippe	1003
2. MORREALE Christie	374
3. BARVAIS Marc	283
4. CASTELLANO LAZARO Carmen	357
5. VINCENT Julie	390
6. PATTE Julie	302
7. GUSTIN Déborah	381
8. ONKELINX Gaston	851
9. COLLIGNON Christophe	472

Check sum : 63466

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 6 - MR

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	4247
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	5703
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	1400
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	423

CHIFFRE ELECTORAL:	11773
--------------------	-------

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. DE DECKER Armand	3465
2. TILMANS Dominique	426
3. BELLOT François	246
4. MILLER Richard	364
5. NIKOLIC Diana	294
6. GOSUIN Didier	1478
7. SIDIBE Fatoumata	306
8. BOUCHEZ Georges-Louis	198
9. MALMENDIER Jean-Pierre	265
10. HACHIMI Tatiana	159
11. THANS-DEBRUGE Anne	154
12. FRANCOIS Sophie	326
13. BERTOUILLE Chantal	300
14. RIES Frédérique	1233
15. MICHEL Louis	1812

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 6)

1. DEPREZ Gérard	632
2. CROMBE-BERTON Marie-Hélène	178
3. HAMAL Olivier	179
4. THORON Stéphanie	162
5. de GERLACHE Bernard	157
6. WINERLAK-KWIAT Fabienne	161
7. KEUL Heinz	85
8. BERTIEAUX Françoise	449
9. BROTCHE Jacques	625

Check sum : 13416

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 8 - CDH

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	2180
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	3179
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	685
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	205

CHIFFRE ELECTORAL:	6249
--------------------	------

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. DELPEREE Francis	1757
2. MATZ Vanessa	435
3. MIGISHA Pierre	832
4. TANZILLI Antoine	205
5. TOURNEUR Aurore	224
6. DI ANTONIO Carlo	185
7. WAROUX Véronique	214
8. AUBERT Brigitte	255
9. AYNAOU Nayyha	575
10. MOINET Olivier	206
11. YENTIR Abdurrahman	494
12. COMIJN Justine	170
13. LIESSENS Chloé	196
14. FRANK Luc	179
15. COLLIN René	227

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 8)

1. SAGEHOMME Rodolphe	294
2. HANNARD Marie-Eve	216
3. GIRBOUX Vincent	151
4. MESDAGH Solange	216
5. COBBAERT André	136
6. CHARPENTIER Caroline	172
7. LOBET-MARIS Claire	149
8. WOITRIN-VINEL Chantal	160
9. SMAL Louis	207

Check sum : 836

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 12 - ecolo

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	2554
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	2268
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	891
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	649

CHIFFRE ELECTORAL:	6362
--------------------	------

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. MORAEL Jacky	1152
2. NIESSEN Claudia	367
3. FAUCONNIER Jean-François	243
4. BRICMONT Saskia	246
5. RENARD Michel	200
6. LEFEBVRE Marie-Christine	191
7. ENGELS Philippe	153
8. CORNET Cécile	239
9. MINET Serge	192
10. DE JAER Charlotte	152
11. FAVARIN Gianpietro	111
12. KHATTABI Zakia	479
13. KABAMBA KASADI Bob	201
14. HENRY Philippe	212
15. DURANT Isabelle	866

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 12)

1. HELLINGS Benoît	220
2. NAVARRE Sylvie	170
3. CLEDA Etienne	116
4. METTIOUI Asma	379
5. ESGAIN Nicolas	95
6. PETRE Brigitte	137
7. HAZEE Stéphane	88
8. MEERHAEGHE Isabelle	136
9. JAVAUX Jean-Michel	836

Check sum : 53269

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 14 - R.W.F.

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	111
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	70
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	18
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	10

CHIFFRE ELECTORAL:	209
--------------------	-----

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. SWENNEN René	31
2. HOLSBECKS Jeannine	15
3. ROLAND Claude	10
4. IZQUIERDO PRIETO Eve	15
5. HOREMANS Jean-Marie	17
6. DUJARDIN Françoise	10
7. MARTENS Michel	6
8. DELACROIX Sandra	6
9. BECKERS Alain	8
10. LECOMTE Céline	13
11. KINET Marcel	7
12. LAURENT Daniel	10
13. TAELEMAN Andrée	9
14. STAQUET Jean-Pol	10
15. GENDEBIEN Clara	19

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 14)

1. VERSCHOREN Philippe	7
2. VAN DAELE Odette	6
3. ELAAJAL Adra	6
4. JORDAN Jacques	5
5. BRUON Mireille	3
6. HOUART Anne	4
7. LAFFINEUR Daniel	2
8. DELVAUX-DEKOK Véronique	8
9. DERBAUDRENGHIEN Jean-Pierre	7

Check sum : 85618

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 16 - PTB+

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	438
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	401
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	112
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	37

CHIFFRE ELECTORAL:	988
--------------------	-----

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. VAN HEES Marco	160
2. GERAETS Claire	80
3. PIERSOTTE Jean-Marie	53
4. ABDALLAH Chimel	176
5. FERAILLE Armand	52
6. SANDERS Karel	35
7. LO FURNO Joseph	30
8. LAMBOTTE Amandine	54
9. MROUE Monked	34
10. RULMONT Eliane	33
11. DUPIRE David	27
12. DUPONT Mireille	39
13. BOUTACHIDIS Maria	35
14. de SELYS Gérard	37
15. PESTIEAU David	48

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 16)

1. VANDEPAER Johan	55
2. MOULAERT Colette	40
3. GOMEZ Garcia Antonio	32
4. SACCO Elisa	30
5. PETIT Pierre	36
6. DE SCHREYER Damire-Fernande	24
7. DUFOUR Danièle	29
8. CRAEN Cathy	26
9. COTTENIER Jo	37

Check sum : 22479

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 18 - Front des gauches

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	220
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	147
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	44
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	29

CHIFFRE ELECTORAL:	440
--------------------	-----

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. TANGRE Robert	73
2. PAGNOULLE Christine	22
3. CROES Nicolas	17
4. DEHAEN Michèle	21
5. STEENHOUDT Ingrid	24
6. HUCORNE Michel	19
7. DEVOS Michel	17
8. MASY Lucie	15
9. MALARME Boris	12
10. BECQ Antoinette	14
11. MEURANT Floriane	16
12. DUCHATEAU Dominique	11
13. VOSSEN Germain	8
14. EL BOUREZGUI Malika	35
15. TOUSSAINT Eric	24

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 18)

1. TANURO Daniel	18
2. DEMETS Linda	16
3. DANDRIFOSSE Jean-Claude	9
4. LEOTARD Marc	15
5. MARCUS Paul	14
6. CHRISTELBACH Marie	8
7. GOOSSENS Vicky	11
8. LACROIX Wendy	17
9. COUTEAU Marcel	18

Check sum : 66752

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 20 - MSplus

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	25
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	25
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	7
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	18

CHIFFRE ELECTORAL:	75
--------------------	----

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. BIESMANS Francis	10
2. SAMYGIN Véronique	5
3. DELFORGE Philippe	2
4. CLIPPE Valérie	4
5. BADIATA Jean de Pierre	5
6. DARVILLE Catherine	2
7. CLIGNET Grégory	2
8. SANTKIN Annick	1
9. SYX Manuel	5
10. GUISSART Nadine	4
11. FOUAT Michel	6
12. LEBON Linda	3
13. CORNET Luc	2
14. REMACLE Claude	3
15. DUBRULLE Véronique	4

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 20)

1. MOLLE Jean-Pierre	8
2. HENRIOULLE Claire	6
3. ALBERT Francis	6
4. VANDEN EYCKEN Rosa	1
5. VANDERBEQUE Vincent	3
6. NOE Aurore	1
7. DUTRIEUX Jessica	2
8. REMACLE Claude	2
9. PLETIKOSA Mirijana	3

Check sum : 8153

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 22 - Parti Populaire

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	1193
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	699
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	199
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	118

CHIFFRE ELECTORAL:	2209
--------------------	------

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. AERNOUDT Rudy	539
2. COLIGNON Sophie	247
3. de FRESART Frédéric	79
4. CASIER Nadine	107
5. BRUYNINCX Gregory	65
6. TOURNAY Karin	63
7. BAUM Olivier	97

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 22)

1. BAUM Olivier	105
2. COLIGNON Sophie	119
3. MARY Michel	39
4. TOURNAY Karin	33
5. MARCOCCHIO Alain	31
6. CASIER Nadine	90

Check sum : 85356

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
 Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
 Canton électoral: ANDERLECHT
 Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010
TABLEAU DE RECENSEMENT DES VOTES

Liste 24 - WALLONIE D'ABORD

A. CHIFFRE ELECTORAL

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	194
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	172
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	71
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	65

CHIFFRE ELECTORAL:	502
--------------------	-----

B. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS TITULAIRES

1. DETRAUX Francis	96
2. FOUCART Catherine	55
3. DELCOUCQ Xavier	20
4. GRANDVILLE Dolorès	20
5. JOLY Didier	24
6. CUNIN Arlette	19
7. HAULOTTE Michel	16
8. DEFAUX Marie-Josée	18
9. GEORGES Hubert	18
10. DEFAUX Chantal	48

C. SUFFRAGES NOMINATIFS EN FAVEUR DES CANDIDATS SUPPLEANTS (Liste 24)

1. DELCOUCQ Xavier	39
2. FOUCART Catherine	31
3. JOLY Didier	21
4. GRANDVILLE Dolorès	18
5. DETRAUX Francis	21
6. CUNIN Arlette	48

Check sum : 30924

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS

ETAT RECAPITULATIF

Cartes avec des votes valables : 46776

La liste 2 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	124
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	68
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	25
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	44

CHIFFRE ELECTORAL:	<hr/> 261
--------------------	-----------

La liste 5 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	5756
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	9259
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	1801
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	892

CHIFFRE ELECTORAL:	<hr/> 17708
--------------------	-------------

La liste 6 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	4247
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	5703
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	1400
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	423

CHIFFRE ELECTORAL:	<hr/> 11773
--------------------	-------------

La liste 8 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	2180
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	3179
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	685
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	205

CHIFFRE ELECTORAL:

6249

La liste 12 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	2554
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	2268
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	891
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	649

CHIFFRE ELECTORAL:

6362

La liste 14 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	111
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	70
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	18
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	10

CHIFFRE ELECTORAL:

209

La liste 16 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	438
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	401
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	112
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	37

CHIFFRE ELECTORAL:

 988

La liste 18 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	220
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	147
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	44
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	29

CHIFFRE ELECTORAL:

 440

La liste 20 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	25
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	25
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	7
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	18

CHIFFRE ELECTORAL:

 75

La liste 22 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	1193
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	699
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	199
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	118

CHIFFRE ELECTORAL:

2209

La liste 24 obtient:

Sous-catégorie 1° Nombre de cartes contenant des votes en tête de liste	194
Sous-catégorie 2° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	172
Sous-catégorie 3° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	71
Sous-catégorie 4° Nombre de cartes contenant des votes en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	65

CHIFFRE ELECTORAL:

502

TOTAL GENERAL: 46776
(= cartes avec votes valables)

Check sum : 97535

Le bureau constate que le total général des chiffres électoraux donne un nombre égal à celui des cartes enregistrées avec des votes valables.

Fait à ANDERLECHT, le 13/06/2010.

Le Secrétaire,

Les assesseurs,

Les témoins,

Le Président,

COLLEGE ELECTORAL FRANCAIS
Circonscription électorale de BRUXELLES-HAL-VILVORDE
Canton électoral de ANDERLECHT
Bureau principal de canton

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010

**RESULTATS COMMUNS AUX COLLEGES
ELECTORAUX FRANCAIS ET NEERLANDAIS.**

- Cartes avec des votes valables pour le collège électoral français :	46776
- Cartes avec des votes valables pour le collège électoral néerlandais :	7035
- Cartes avec des votes blancs :	4212
- Cartes avec des votes déclarés nuls :	0
- Cartes enregistrées :	58023

Fait à ANDERLECHT, le 13/06/2010.

Le Secrétaire,

Les assesseurs,

Les témoins,

Le Président,